

D'OÙ VIENNENT LES PIES-GRÎÈCHES GRISES *LANIUS EXCUBITOR* OBSERVÉES EN MIGRATION ET EN HIVERNAGE EN WALLONIE ?

Denis van der Elst & Arnaud Beckers



Mathieu Gillet

Résumé – La Pie-grièche grise nichant en Wallonie présente un miroir alaire blanc à la base des primaires et d'une partie des secondaires. Ceci correspond à la forme autrefois appelée « galliae ». Mais, en automne et en hiver, apparaissent d'autres oiseaux, dont certains ont un miroir alaire réduit aux primaires. Ceci serait un indice de l'arrivée d'oiseaux d'origine plus septentrionale. Trois sources d'information sont utilisées afin de tester cette hypothèse : (1) la proportion d'oiseaux présentant un miroir alaire réduit dans 6 pays européens dont la Belgique, (2) l'analyse des données de baguage et (3) les dates d'apparition sur les sites d'hivernage. Les résultats montrent une origine mixte des oiseaux hivernants. Le critère du miroir alaire réduit comme indicateur d'une provenance nordique ou orientale des individus est discuté.

Introduction

En Wallonie, la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* ne niche pratiquement plus qu'en Ardenne. Cette contraction de l'aire de reproduction, déjà signalée dans l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Wallonie (DEHEM, 2010) semble s'être accentuée ces dernières années (DEHEM & VAN DER ELST, 2009). En automne et en hiver, l'espèce est beaucoup plus répandue, dans une aire d'hivernage englobant toute la partie sud de la Wallonie. Dans le cas de l'automne 2012 et de l'hiver qui a suivi, on peut même parler d'un afflux assez important de Pie-grièche grise (VAN DER ELST & PAQUET, 2012). L'espèce étant réputée sédentaire chez nous, la question de l'origine de ces individus migrateurs et hivernants est posée : les oiseaux observés en dehors de l'aire de reproduction wallonne proviennent-ils

de celle-ci ou d'ailleurs ? Si les oiseaux observés en Flandre et aux Pays-Bas proviennent essentiellement du nord de l'Europe, il est très probable que la population hivernant en Wallonie soit renforcée par des individus de la même provenance septentrionale.

Dans cet article, nous nous proposons d'étayer cette hypothèse sur la population hivernale wallonne de Pie-grièche grise, en analysant trois aspects de l'information disponible :

- la présence en Wallonie d'individus présentant une variation phénotypique (réduction du miroir alaire) que l'on peut relier à des populations nordiques de l'espèce.
- les données historiques de reprises d'oiseaux bagués issues de la banque de données Euring.
- les dates d'apparition sur les sites d'hivernage.



La question du miroir alaire

Les Pies-grièches grises nichant en Wallonie appartiennent à la sous-espèce nominale *Lanius excubitor excubitor*, dont l'aire de nidification s'étend du centre de la France à la Fennoscandie jusqu'au nord de la Russie (OLSSON *et al.*, 2010). Certains auteurs avaient subdivisé *excubitor* en trois formes distinctes, sur la base notamment de la variation de l'étendue du miroir alaire : *galliae* Kleinschmidt 1917, en France, Belgique et Pays-Bas, *excubitor* Linnaeus 1758 de l'Allemagne à la Russie et enfin *melanopterus* Brehm 1866, dans le nord de la Suède, en Finlande ainsi qu'en Russie (OLMIER, 1944). Toutefois, les frontières entre les aires de répartition de ces formes ne sont pas nettes et il existe, par exemple, des populations mixtes *excubitor / melanopterus*. La forme anciennement nommée « *galliae* », à laquelle appartiennent les oiseaux nichant en Belgique, a toujours un miroir alaire étendu sur les primaires et les secondaires, tandis que la forme *melanopterus* n'en a que sur les primaires (Lefranc, *in litt.*). La situation taxonomique de la Pie-grièche grise est complexe mais on peut donc retenir que les oiseaux présentant un miroir alaire réduit aux primaires et vus dans nos régions sont susceptibles de provenir du nord de l'aire de répartition européenne de l'espèce.

En Belgique, VAN HAVRE (1928) constatait déjà la présence d'oiseaux à barre alaire réduite et d'autres à barre alaire étendue, les nicheurs présentant cette dernière caractéristique.

Plus tard, DIRICKX (1950) a procédé à un examen systématique de certaines collections de Pie-grièches grises capturées en Belgique, principalement la collection de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRSNB). Sur les 58 oiseaux examinés, 14 concernent des reproductions locales (trois adultes, pris entre avril et juillet, et 11 juvéniles) et tous ont une barre alaire s'étendant à la fois sur les primaires et les secondaires. Pour les 44 restants, 35 présentent ce même miroir étendu, tandis que 9 n'ont qu'un miroir réduit aux primaires. Parmi ces 9 oiseaux, 3 ont été capturés en octobre, 3 en novembre, 1 en décembre et 2 ne sont pas datés.

Nous avons pu réexaminer les collections de l'IRSNB en janvier 2013 (Photos 1 à 5, une sélection).

La collection ne s'est enrichie que de 4 oiseaux après 1950. Nous n'y avons trouvé que 6 oiseaux avec un miroir réduit (pour rappel, Dirickx avait examiné d'autres collections), dont 2 que Dirickx n'avait pas relevés : l'un en 1940, et l'autre de 1974 (donnée postérieure à son étude).



Photo 1 – Immature (Vedrin, 11.11.1935, collection de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, photo : Denis van der Elst)



Photo 2 – Jupille, 26.10.1930, collection de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, photo : Denis van der Elst



Photo 3 – Mâle / Male (Tirlemont, 13.11.1931, collection de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, photo : Denis van der Elst)



Parmi ces oiseaux à miroir alaire réduit aux primaires, 4 proviennent de Wallonie :

- 15 novembre 1931, Annevoie, un mâle ;
- 11 novembre 1935, Vedrin, un juvénile (Photo 1) ;
- 18 février 1940, Gaurain-Ramecroix ;
- 3 novembre 1974, Tournai, un mâle.

L'examen des collections indique donc que des individus à miroir réduit n'apparaissent en Belgique qu'en automne et en hiver. Durant ces deux saisons au 20^e siècle, 78 % des oiseaux capturés en Belgique présentent le miroir alaire s'étendant sur les primaires et secondaires, typique de la forme « *galliae* », contre 22 % uniquement sur les primaires.



Photos 4 et 5 – La largeur du miroir sur les secondaires est remarquable mais ne permet sans doute pas d'éliminer excubitor, en comparant avec les Photos 3 et 4. L'étendue du blanc sur les rectrices externes est un critère pour *galliae*, mais cet exemplaire ne pouvant être manipulé nous n'avons pas pu en mesurer l'extension. Enfin, la couleur blanche du bas du croupion est également un trait distinctif / The white patch is extending quite broadly to the secondaries but this probably doesn't exclude excubitor, when comparing with pictures 3 and 4. The extent of white on the outer rectrices is a criteria for *galliae* but this individual couldn't be handled and no measures were taken. Finally, the white colour on the downer part of the rump is also distinctive (Erpent – Namur, 1894, collection de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, photo : Denis van der Elst)

Des données plus récentes sont aussi accessibles, grâce aux portails d'encodage d'observations en ligne et de galeries de photos associées ; observations.be pour la Belgique, Waarnemingen.nl pour les Pays-Bas, artportalen.se pour la Suède, birdphoto.fi pour la Finlande, birdguides.com pour la Grande-Bretagne et Clanga.com pour la Pologne. Nous avons examiné ces galeries photos jusqu'en novembre 2012. De très nombreuses photographies de Pie-grièches grises y sont disponibles, avec mention de la date et du lieu. Toutefois, seule une minorité permet de détailler précisément le dessin de l'aile et ainsi d'identifier la forme, avec ou sans miroir alaire s'étendant aux secondaires.

Ainsi, avons-nous dénombré par pays ou région le nombre d'oiseaux dont la ou les photos sont exploitables en fonction de la présence d'un miroir alaire s'étendant aux secondaires ou restreint aux primaires (Tableau 1).

Les 25 données belges d'automne et d'hiver, pour 2010-2012, se répartissent à concurrence de 60 % avec le miroir alaire étendu aux secondaires et de 40 % avec le miroir réduit aux primaires. La part du type « nordique » semble donc avoir augmenté par rapport au 20^e siècle selon l'analyse des collections évoquées plus haut.

En Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Flandre, il n'y a pas de population reproductrice de Pie-grièche grise ; tous les oiseaux sont des migrants ou des hivernants. Par contre en Suède, Finlande et Pologne, la Pie-grièche niche, migre vers le sud-ouest mais certains individus sont sédentaires ou viennent hiverner dans ces pays. Il nous a paru intéressant de vérifier, pour ce dernier groupe de pays, si le pourcentage d'oiseaux de chaque type varie selon la saison. Le Tableau 2 répartit ces données par mois.

Se basant sur la littérature (dont DIRICKX, 1950 ; CRAMP & PERRINS, 1993 ; LEFRANC, 1995), nous nous attendions à trouver une proportion croissante d'oiseaux sans blanc aux secondaires vers le nord-est de l'Europe. Or, selon l'examen des photos disponibles, cette proportion est particulièrement faible en Suède et semble équivalente en Finlande et Pologne. Les données suédoises se distinguent aussi par le nombre important (18) de données attribuées par les observateurs et le gestionnaire du portail à la sous-espèce *homeyeri*, réputée nicher plus au sud et à l'est, jusqu'en Roumanie et Ukraine.



Tableau 1 – Proportion d'oiseaux avec barre alaire limitée aux primaires / Proportion of birds with wing patch restricted to primaries

	Nombre d'oiseaux / Number of birds	% avec miroir alaire réduit aux primaires / % with wing patch restricted to primaries
Pologne	7	43
Finlande	12	50
Suède	100	24
Grande-Bretagne	24	39
Pays-Bas	43	35
Flandre	14	36
Wallonie	12	33

Quant aux photos en période de nidification, étrangement elles sont peu nombreuses mais elles ne permettent pas de constater une prédominance marquée d'un type sur l'autre.

En Wallonie, au cours de l'hiver 2011-2012, nous avons obtenu quatre photos concernant des Pies-grièches grises sans blanc sur les secondaires : à Hologne, en région limoneuse, un oiseau qui a passé tout l'hiver (Photo 6) ; en Entre-Sambre-et-Meuse (Matagne-la-Petite, 17 décembre 2011, Photo 7), région où l'espèce ne niche plus ; à Vance, en Lorraine, le 9 mars 2012 ; et enfin à Vesqueville, en Ardenne, le 23 octobre 2011 (Photo 8). Des photos d'oiseaux de même type ont été aussi publiées par DRIESENS (2013).

Par contre, 5 oiseaux photographiés pendant la saison 2011-2012 montrent une barre alaire s'étendant aux secondaires : à Lavaux-Ste-Anne, 22 septembre 2011, à Harzé, 30 novembre 2011 et février 2012 (Photo 9 et Aves 49/3 :189), à Filot,

10 décembre 2011 (Photo 10) et à Moiricy, les 23 juillet 2012 et 4 août (un nicheur, Photo 11). En 2007, un oiseau de ce type était photographié le 22 septembre à Lavaux-Ste-Anne ; s'y ajoutent trois photos d'oiseaux similaires à l'automne 2012. De telles barres alaires étendues correspondent à celles des oiseaux aussi observés pendant la période de nidification et à toutes celles que nous avons pu contrôler par l'observation au télescope.

Enfin, un oiseau capturé à Conneux (Ciney) le 6 février (Photos 12 à 13) montre une barre alaire très étendue et des rectrices externes particulièrement blanches. Cet oiseau ressemble plus à la sous-espèce *homeyeri*. Une seule donnée attribuée à cette sous-espèce concerne la Wallonie : un oiseau capturé en 1894 à Erpent et conservé à l'Institut Royal des Sciences Naturelles (Photos 4 et 5). DIRICKX (1950) citait et décrivait cette donnée mais, par la suite, elle n'a plus été mentionnée (COMMISSION DE L'AVIFAUNE BELGE, 1967 ; LIPPENS & WILLE, 1972).



Photo 6 – Hologne-sur-Geer (Liège), 20.03.2012, photo : Jules Fouarge

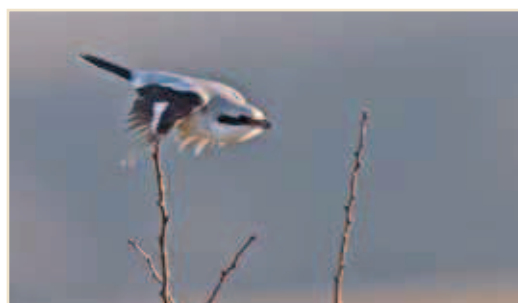


Photo 7 – Matagne-la-Petite (Namur), 17.12.2011, photo : Bert Van Der Krieken



Tableau 2 – Oiseaux avec miroir alaire s'étendant aux secondaires ou non : répartition par mois et par pays / Numbers of birds by month and by country with wing patch restricted or not to primaries

	Mois / Month	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
		/ Jan.	/ Feb.	/ March	/ April	/ May	/ June	/ July	/ Aug.	/ Sept.	/ Oct.	/ Nov.	/ Dec
Pologne	Miroir étendu / Large wing patch	1	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	1
	Miroir réduit aux primaires / Wing patch restricted to primaries	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	-
Suède	Miroir étendu / Large wing patch	6	10	10	11	1	1	-	-	10	16	9	4
	Miroir réduit aux primaires / Wing patch restricted to primaries	1	2	1	4	-	-	1	-	4	8	-	3
	Forme « homeyeri » / « homeyeri » form	-	-	1	-	-	-	-	-	2	8	5	2
Finlande	Miroir étendu / Large wing patch	-	1	-	-	-	-	-	-	1	2	1	1
	Miroir réduit aux primaires / Wing patch restricted to primaries	2	-	-	1	-	-	-	-	1	1	1	-

Nous recommandons aux photographes de consacrer une attention particulière aux dessins des ailes au cours des différentes saisons, afin de mieux documenter ces variations de plumage. Il est important aussi que les administrateurs des sites d'encodage en ligne pérennisent ces données sur le long terme.

En conclusion, notre analyse du phénotype confirme que, en Belgique, les nicheurs présentent tous un miroir alaire étendu aux secondaires et que des hivernants avec un miroir limité aux primaires apparaissent dans tout le pays, dans des proportions importantes, ce qui suggère l'apport d'individus nordiques tant en Wallonie qu'en Flandre.



Photo 8 – Vesqueville (Lx), 23.10.2011, photo : Didier Vieuxtemps



Photo 9 – Harzé (Lg), 02.2012, photo : René Dumoulin



Photo 10 – Filot (Lg), 10.12.2011, photo : Robin Gailly

Les résultats du baguage

Nous avons analysé les données de reprises d'oiseaux bagués en Europe fournies par Euring, l'organisme qui coordonne le baguage scientifique en Europe. Pour la période 1928-2010, quelque 900 contrôles ont été effectués. Quelques cartes permettent d'illustrer les déplacements.

Ensemble des données en Europe

La Carte 1A reprend l'ensemble des données de baguage avec contrôle de 1928 à 2010. Elle donne une nette image de déplacements du nord-est vers le sud-ouest. Cette direction est sans doute accentuée par la concentration de données aux Pays-Bas (255) et en Finlande (167), ces deux pays totalisant le plus de reprises.

Certains déplacements semblent s'écarter de cette direction dominante, s'inscrivant alors dans un axe sud-est/nord-ouest. C'est le cas d'oiseaux capturés au printemps ou en automne dans les îles Orcades,



Photo 11 – Moiricy (Lx), 04.08.2012, photo : Jules Fouarge

Shetland et Féroé. Cette information est cependant infirmée par l'analyse détaillée de certaines données, montrant que l'oiseau ne s'est pas déplacé en ligne droite entre les deux points mais qu'il a dû entretemps continuer à se déplacer et même retourner dans l'aire de reproduction (voir ci-après « Données en Belgique »).

À noter aussi, des déplacements orientés nord-sud ou nord-ouest/sud-est en Europe centrale, ainsi qu'un déplacement nord-sud entre la Finlande et la Grèce.



Photo 12 – Conneux (Namur), 06.02.2012, photo : Michel Ittelet



Photo 13 – Conneux (Namur), 06.02.2012, photo : Michel Ittelet



La carte permet par ailleurs d'estimer grossièrement la limite sud de l'aire d'hivernage des individus migrateurs au cours du 20^e siècle. De l'ouest vers l'est, elle passe par le centre des îles Britanniques, puis en France par la Basse-Normandie, le Centre, l'Auvergne et la Provence. Ensuite, en Italie, l'espèce s'arrête essentiellement à la bordure sud des Alpes.

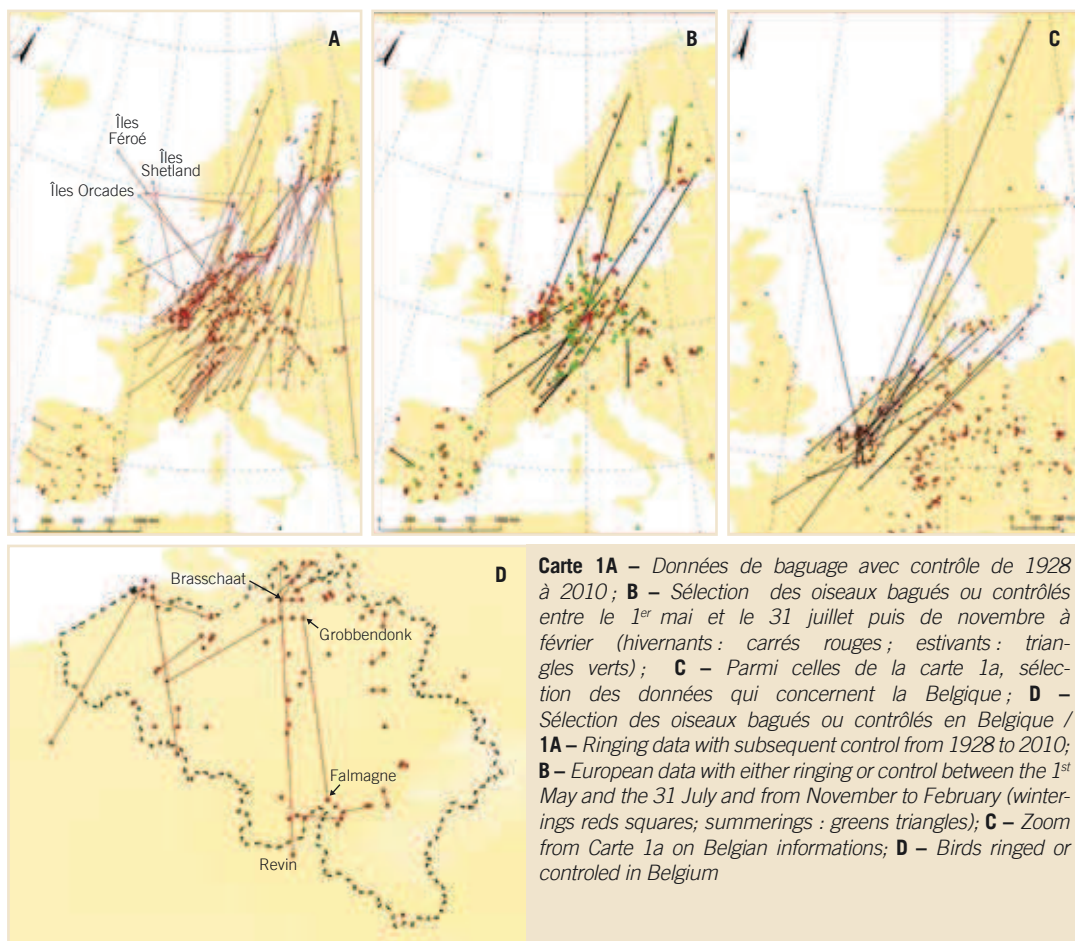
Par ailleurs, la Pie-grièche grise, dont la population hivernante s'est réduite à 150 puis 75 exemplaires en Grande-Bretagne, est répartie sur l'ensemble du territoire avec une légère concentration dans l'est et le sud (BLAND, 1986 ; MARCHANT, 2002). En France, des hivernages sont signalés jusque dans le sud-ouest, dans des régions abandonnées par les nicheurs (LEFRANC, 1991 ; DUBOIS *et al.*, 2008).

Le fichier Euring ne distingue pas les informations concernant la Pie-grièche méridionale *Lanius meri-*

dionalis, dont le rang d'espèce n'a été reconnu que relativement récemment ; cela explique l'existence de données dans la péninsule Ibérique.

Déplacements été-hiver

Les déplacements représentés à la Carte 1B concernent toutes les données européennes dont une des deux dates (bagueage ou contrôle) est située entre le 1^{er} mai et le 31 juillet, quand l'oiseau est supposé se trouver sur un site de nidification, et l'autre entre le 1^{er} novembre et la fin de février, en hivernage. Notre objectif est d'éliminer ainsi des données concernant les migrateurs en halte : un oiseau contrôlé en hiver en Belgique après avoir été bagué en octobre dans le sud de la Suède peut être originaire du nord de la Suède, de Finlande ou de Russie.





Les points isolés concernent des oiseaux dont le déplacement été-hiver n'est pas connu. Ainsi, les carrés rouges concernent des oiseaux soit bagués en hiver mais contrôlés à d'autres périodes qu'entre le 1^{er} mai et le 31 juillet, soit contrôlés l'hiver mais non bagués pendant la période de nidification. Ils nous informent sur la distribution spatiale des hivernants (ou des estivants pour les triangles verts), sans nous donner d'information concernant les déplacements entre l'hiver et la saison de reproduction.

La carte confirme aussi que des nicheurs en provenance du nord-est viennent hiverner en Belgique et aux Pays-Bas ou survolent ces deux pays pour rejoindre la moitié nord de la France. Dès lors, sur la base de cette carte, nous pouvons nous attendre au passage et à l'hivernage dans l'ensemble de la Wallonie d'oiseaux nichant dans d'autres contrées, plus septentrionales et orientales.

Nous affinons encore cette vision par la Carte 1C : en tirant une ligne entre le lieu de baguage et celui du contrôle, quelles que soient les dates, et en sélectionnant les seules lignes qui aboutissent en Belgique ou qui la traversent, nous resserrons le couloir des oiseaux passant par notre pays.

Nous maintenons aussi sur la Carte 1C les autres données Euring, indiquées par un point rouge.

Cette carte suggère encore que l'absence d'oiseaux en provenance de l'est et contrôlés en Belgique ne serait pas liée à une faible activité de baguage à l'est, vu le grand nombre de points situés en Allemagne.

Données en Belgique

Sur la Carte 1D, nous ne considérons que des données pour lesquelles le baguage et le contrôle ont été effectués en Belgique ou dans un rayon arbitraire de 100 km autour du pays. Les données ardennaises sont relativement peu nombreuses comparativement à celles de Flandre, où une partie des données se rapporte à la population nicheuse, fortement réduite depuis plus de 50 ans et disparue après 1996. Les données wallonnes indiquent généralement peu de mouvements, la majorité des oiseaux étant contrôlés à peu de distance du site de baguage.

Concernant les données belges (Cartes 1C et D), quelques cas méritent d'être détaillés :

- un pullus a été bagué le 6 juin 1968 à Falmagne (Dinant, province de Namur) et il a été contrôlé le 21 novembre 1970, deux ans et demi plus tard, à Grobbendonk (21 km à l'est d'Anvers, province d'Anvers), soit à 112 km au nord. C'est la seule preuve d'un oiseau né en Wallonie et hivernant en Campine.
- un oiseau bagué comme pullus le 6 juillet 1966 dans le nord de la Suède a été contrôlé comme hivernant les 12 novembre et 25 décembre 1966 à Vosselaar, à 1.902 km. Par ailleurs, un exemplaire a été bagué à Heli-goland (Allemagne) le 6 octobre 1962 et a été repris à Tilly (Brabant) le 10 novembre 1962, à 465 km. Un autre a été bagué en Belgique le 1^{er} mars 1975 et retrouvé le 24 avril suivant au Danemark. Ces trois données prouvent l'origine nordique de certains de nos hivernants.
- un exemplaire est bagué le 5 octobre 1967 à Brasschaat et est contrôlé exactement un an après à Revin, à 156 km au sud. Un oiseau bagué le 28 octobre 1973 a été retrouvé le 13 décembre 1977 en Suède, à 1.127 km. De même, un exemplaire bagué le 19 novembre 1989 à Focant (Famennne, province de Namur) est contrôlé le 4 avril 1993 aux îles Shetland, à 1.197 km.

Ces trois données ne fournissent aucune information sur l'aire de nidification mais montrent qu'un même exemplaire peut hiverner ou migrer une année en Belgique et une autre en France, en Suède ou en Grande-Bretagne. Un tel comportement suggère donc une certaine variabilité des stratégies individuelles d'hivernage d'une année à l'autre. Cette dernière donnée rectifie aussi la première lecture de la Carte 1a : ainsi, il n'y a pas eu de déplacement direct d'un oiseau entre les îles Shetland et la Belgique.

Le nombre de données est trop réduit pour fournir une image précise des mouvements de la Pie-grièche grise nichant en Wallonie et y estimer l'importance relative de la présence d'oiseaux nordiques. Il est cependant clair qu'entre octobre et mars, la Wallonie abrite tant des oiseaux qui y ont niché ou qui y sont nés que des oiseaux en provenance du nord de l'Europe et qui séjournent ou passent chez nous.



Dates d'arrivée sur l'aire d'hivernage

Selon les régions, nous constatons un décalage temporel dans l'occupation des sites d'hivernage.

Ainsi, aux Pays-Bas et en Flandre (où l'espèce a disparu en tant que nicheur), ce n'est que fin septembre et surtout en octobre qu'apparaissent des individus, en provenance présumée de Fennoscandie.

Dans la région limoneuse, l'Entre-Sambre-et-Meuse, le Condroz et l'ouest de l'Ardenne, cette espèce s'installe en même temps ou même légèrement plus tard qu'en Flandre et qu'aux Pays-Bas, tandis que des sites d'hivernage en Famenne et en Ardenne sont déjà occupés à partir d'août ou du début septembre. Ces arrivées en fin d'été ne peuvent correspondre qu'à la dispersion des nicheurs ardennais.

Le déroulement de cette installation des hivernants a déjà été abordé par ailleurs (VAN DER ELST & PAQUET, 2012) et sera traité en détail dans une publication en cours de préparation.

Conclusions

Dans cet article, nous nous sommes attachés à préciser l'origine des Pies-grièches grises qui passent l'automne et l'hiver en Wallonie, afin de déterminer dans quelle mesure ces oiseaux correspondent uniquement à des reproducteurs locaux en dispersion ou si un apport d'individus nordiques est observé.

Une part significative des oiseaux visitant nos contrées présente un miroir alaire limité aux primaires. Ces oiseaux sont réputés provenir du nord-est de l'Europe. Nous confirmons qu'à ce jour il n'y a pas d'oiseaux de ce type trouvés dans nos régions pendant la période de nidification. Nous constatons aussi que ce type d'oiseau est fréquemment noté dans ses aires d'hivernage dans les régions situées au nord et au nord-est de la Wallonie mais que la proportion de ce type de plumage n'augmente pas de façon régulière au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la Belgique vers l'est et le nord. Par ailleurs, la comparaison des proportions entre les deux

types, de la première moitié du 20^e siècle à 2010-2012, pourrait suggérer que le type à miroir alaire réduit serait actuellement proportionnellement plus fréquent dans nos régions.

Les données de baguage confirment directement et indirectement l'origine scandinave d'oiseaux contrôlés en Belgique mais aussi la variabilité des mouvements migratoires individuels.

REMERCIEMENTS – Nous remercions l'organisation Euring pour la mise à disposition de leurs informations, ainsi que les bagueurs et instituts de baguage qui ont alimenté cette base de données, M. G. Lenglet, qui nous a donné accès aux collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, tous les photographes sollicités et N. Lefranc, pour ses conseils avisés.

Bibliographie

BLAND, B. (1986) : Great Grey Shrike (*Lanius excubitor*) in LACK (1986), P. *The Atlas of Wintering Birds in Britain and Ireland*, B.T.O. and Irish Wildbird Conservancy, T. & A. D. Poyser, Calton : 360-361.

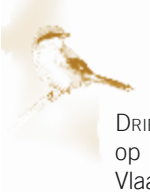
COMMISSION POUR L'AVIFAUNE BELGE (1967) : Avifaune de Belgique. *Le Gerfaut*, 57 : 273-465 & Patrimoine de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles.

CRAMP, S. & PERRINS, C.M. (eds.) (1993) : *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic – Volume VII – Flycatchers to Shrikes*, Oxford University Press, Oxford.

DEHEM, C. & VAN DER ELST, D. (2009) : Enquête Pie-grièche grise – Wallonie 2009. <http://www.solon.be/forum/viewtopic.php?f=18&t=414>

DEHEM, C. (2010) : Pie-grièche grise, *Lanius excubitor*. Pages 398-399 in JACOB, J.-P., DEHEM, C. BURNEL, A., DAMBIERMONT, J.-L., FASOL, M., KINET, T., VAN DER ELST, D. & PAQUET, J.-Y. (2010) : *Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007*. Série Faune-Flore-Habitats n°5. Aves et Région wallonne, Gembloux.

DIRICKX, H.G. (1950) : Over de geografische naam en de verspreiding van de Klapekster (*Lanius excubitor* L.) in België. *Le Gerfaut*, 40 : 185-192.



DRIESSENS, G. (2013) : Klapeksters, alle schoonheid op een stokje. Wintertellingen van Klapekster in Vlaanderen. *Natuur.oriolus*, 79 (1), 10-18.

DUBOIS, PH. J., LE MARÉCHAL, P., OLIOSO, G. & YÉSOU, P. (2008) : *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris.

LEFRANC, N. (1991) : *Pie-grièche grise*, in YEATMAN-BERTHELOT, D. (1991) : *Atlas des oiseaux de France en hiver*. Paris, S.O.F. : 374-375.

LEFRANC, N. (1995) : *Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Delachaux et Niestlé, Lausanne et Paris.

LIPPENS, L. & WILLE, H. (1972) : *Atlas des oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale*. Lannoo, Tielt.

MARCHANT, J. H. (2002) : *Great Grey Shrike*, in WERNHAM, C.V., TOMS, M.P., MARCHANT, J. H., CLARCK, J.A., SITIWARDENA, G.M. & BAILLIE, S.R. (eds.) (2002) : *The Migration Atlas: movements of the Birds of Britain and Ireland*, T. & A.D. Poyser, London.

OLIVIER, G. (1944) : *Monographie des Pies-grièches du genre Lanius*. Lecerf, Rouen.

OLSSON, U., ALSTRÖM, P., SVENSSON, L., ALIABADIAN, M. & SUNDBERG, P. (2010) : The *Lanius excubitor* (*Aves*,

Passeriformes) conundrum – Taxonomic dilemma when molecular and non-molecular data tell different stories. *Molecular Phylogenetics and Evolution*, 55 : 347-357.

VAN DER ELST, D. & PAQUET, J.-Y. (2012) : La Pie-grièche grise en hiver en Wallonie, enquête 2011-2012, premiers résultats et perspectives. Journée d'Étude Aves, 4 mars 2012, Université de Namur. Présentation téléchargeable sur www.aves.be/jea2012.

VAN HAVRE, G.C.M. (1928) : *Les oiseaux de la faune belge. Relevé documenté des espèces sauvages observées en Belgique*. Maurice Lamertin, Bruxelles.

DENIS VAN DER ELST
Avenue Louis Van Gorp 9
1150 Bruxelles
denis.vanderelst@gmail.com

ARNAUD BECKERS
beckersarnaud@gmail.com

SUMMARY – Great Grey Shrike *Lanius excubitor* migrating and over-wintering in Wallonia, where do they come from?

The Great Grey Shrikes breeding in Wallonia share the characteristic of the form "*galliae*": a white wing patch at the base of both the primaries and part of the secondaries. In autumn and winter, some birds showing a wing patch restricted to the primaries appear. The hypothesis that these birds have a more northerly origin has been tested using three sets of data: (1) the ratio of birds with a reduced wing patch in Belgium and in five other European countries; (2) ringing data; (3) arrival dates at wintering sites. The results suggest that the wintering birds have several provenances. We discuss the value of the reduced wing patch as an indicator of Nordic or Eastern provenance of birds.